

REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 28/01/2026

Reçu en préfecture le 28/01/2026

Publié le

ID : 033-213304850-20260128-DE2025_12_05-DE

SLOW

L'an deux mille vingt-cinq le quinze décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de Sainte-Terre, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame ALFONSO-CHARIOL, Maire.

Date de convocation : 10 décembre 2025

Nombre de Conseillers

En exercice : 19

Présents : 13

Absents excusés : 4

Absents : 2

Présents : MM. ALFONSO-CHARIOL, BIRH, CANTE, CANTIN, CURELY, DUPONT, DURAND, GRANEREAU, LAGUILLON, LERUTH, MICHEL, ROSSI, UGOLINI.

Absents excusés : MM. BAILLEUX, FONMARTY, GUÉ, MOULIERAC. Mme GUE a donné pouvoir à M. LAGUILLON

Absents : MM. LOREAU, PONS-COUEPEL

Secrétaire de séance : Aurore ROSSI.

Délibération n° 2025.12.05

Objet : Admission en non-valeur

A la demande du Trésor Public, Madame la Maire propose au Conseil Municipal de valider l'admission en non-valeur des titres suivants :

Monsieur D. (Cantine et/ou périscolaire)

- T 470-1/2016 qui s'élève à la somme de 52,00 €
- T 347-1/2016 qui s'élève à la somme de 218,40 €

Madame H. (Cantine et/ou périscolaire)

- T 444-1/2014 qui s'élève à la somme de 45,00 €
- T 443-1/2014 qui s'élève à la somme de 65,00 €
- T 620-1/2015 qui s'élève à la somme de 140,80 €
- T 876-1/2015 qui s'élève à la somme de 11,71 €
- T 765-1/2015 qui s'élève à la somme de 22,95 €
- T 252-1/2016 qui s'élève à la somme de 202,29 €
- T 366-1/2016 qui s'élève à la somme de 106,21 €
- T 495-1/2016 qui s'élève à la somme de 23,40 €
- T 253-1/2018 qui s'élève à la somme de 34,45 €
- T 209-1/2017 qui s'élève à la somme de 201,06 €
- T 381-1/2017 qui s'élève à la somme de 103,89 €
- T 513-1/2017 qui s'élève à la somme de 20,29 €
- T 141-1/2018 qui s'élève à la somme de 21,20 €

Ce qui est accepté à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme,
Le 15 décembre 2025,


Agnès ALFONSO-CHARIOL
Maire de Sainte-Terre